

Zeitschrift: L'ami du patois : trimestriel romand
Band: 36 (2009)
Heft: 142

Artikel: 150e anniversaire de Mirèio
Autor: Niggeler, Henri
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-245428>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

► 150E ANNIVERSAIRE DE MIRÈIO

Henri Niggeler, Clos d'Amont, Sòci dóu Felibrige, Sédeilles (VD)

Cette année 2009 voit la célébration du 150e anniversaire de la publication de *Mirèio/Mireille* du poète provençal Frédéric Mistral (1830-1914). C'est en effet le 2 février 1859, que paru ce poème épique, à la Librairie Roumanille, 19, rue Saint-Agricol en Avignon, chez son ami félibre Joseph Roumanille (1818-1891), dans cette librairie à deux pas de la place de l'Horloge qui fut, en vérité, dès 1855, le berceau du félibrige.

Après avoir chanté cette jeune fille de Provence, dans les amours de sa jeunesse, le Maître de Maillane paraphe son poème en le datant :

*Maiano (Bouco-dòu-Rose)
lou bèu jour de la Candelouso, de l'an 1859
Maillane (Bouches-du-Rhône)
le beau jour de la Chandeleur, de l'année 1859*

Plus de 200 manifestations, conférences, colloques, expositions, concerts; spectacles de théâtre, de ballet et de cinéma, lectures publiques, émissions de radio, concours littéraires, publications, marqueront cet anniversaire en France cette année, particulièrement dans les régions de langue d'oc, mais aussi à Paris, à Lyon, en Bretagne, en Alsace, ainsi qu'en Belgique, en Allemagne, en Suède, en Catalogne et en Suisse.

Pourquoi donc l'anniversaire de la publication de ce grand poème agreste, écrit en langue provençale par le Maître de Maillane, revêt-il une telle importance, non seulement en France, mais aussi en Suisse romande, ainsi que pour tous les locuteurs d'un parler ou d'un dialecte minoritaire ?

Plusieurs raisons peuvent ici être invoquées :

- C'était le première oeuvre majeure publiée par le poète provençal.
- *Mireille* est une oeuvre poétique marquante, 12 chants, comme *L'Enéide* de Virgile, soit plus de 6200 vers.
- Cette oeuvre écrite entre 1852 et 1859, fut un exemple vivant du renouvellement d'une langue et d'un peuple, scellant ainsi son destin, promis à la gloire par Lamartine.
- Ce poème, écrit dans une langue minoritaire, traduit dans plus de trente langues connut une notoriété mondiale.
- C'est pour ce chef-d'œuvre de poésie que le Prix Nobel de littérature fut attribué en 1904 à Frédéric Mistral.

Dans son 40e *Entretien du Cours familier de littérature*, ayant paru peu après la publication de *Mireille*, sous le titre « Apparition d'un poème épique en Provence », Alphonse de Lamartine (1790-1869) y consacrait huitante pages, et cette glorification était le couronnement des articles sans nombre ayant accueilli cette épopée rustique dans la presse de Provence, du Midi et de Paris : [...] *Un grand poète épique est né - un poète qui crée une langue d'un idiome, comme Pétrarque a créé l'italien; un poète qui d'un patois vulgaire, fait un langage classique, d'image et d'harmonie, ravissant l'imagination et l'oreille; [...]*

En témoignage de sa reconnaissance à Lamartine, Mistral composa ce quatrain qu'il fit figurer en tête de la deuxième édition de *Mireille* et qui sera désormais reproduit sur les centaines d'éditions parues à ce jour :

A Lamartino
Te counsacre Mirèio : es moun cor e moun amo;
Es la flour de mis an;
Es un rasin de Crau qu'emé touto sa ramo
Te porge un païsan
Maiano, 8 de setembre 1859

A Lamartine

Je te consacre Mireille; c'est mon cœur et mon âme,
C'est la fleur de mes années,
C'est un raisin de Crau qu'avec toutes ses feuilles
T'offre un paysan.

Maillane, 8 septembre 1859

Au 2e verset du premier chant, Mistral affirmait :

Vole qu'en glòri fugue aussado
Coume uno rèino, e caressado,
Pèr nosto lengo mespresado,
Car cantan que pèr vautre, o pastre gènt di mas !

Je veux qu'en gloire elle soit élevée
comme une reine, et caressée
par notre langue méprisée

car nous ne chantons que pour vous, ô pâtres et habitants des mas.

Il est bien évident que, déjà à cette époque, dans les pays de langue d'oc, la « lengo nostre », n'était que parlée et n'avait plus cours officiellement, dans le commerce et l'administration.

Le prénom de Mireille, quant à lui, n'existe pas avant la parution du poème.

Ce n'est que deux ans après sa publication que l'on baptisa des fillettes d'un tel prénom ! Ce fut Mireille Roumieux, née à Beaucaire le 8 septembre 1861, fille de l'un des sept primadiés de Font-Ségugne qui, la première, reçut ce prénom, pour lequel l'officier d'état civil et le prêtre se montrèrent alors très réticents, devant un prénom, qu'aucune Sainte, n'avait jamais porté.

En Suisse, depuis bien des années déjà, l'érudit genevois Victor Duret (1830-1890) suivait attentivement ce mouvement de libération linguistique, en entretenant une correspondance suivie avec Joseph Roumanille, le « père du Félibrige ».

En Suisse romande, le pasteur Élie Bertrand (1713-1797) avait publié, en 1758 déjà, un ouvrage sur ses recherches relatives aux langues anciennes et modernes de la Suisse, et principalement celles du Pays de Vaud. (*Recherches sur les langues anciennes et modernes de la Suisse, et principalement du Pays de Vaud / par Élie Bertrand*)

Peu de temps après la parution de *Mireille*, soit en 1862, Louis Monnet (1831-1901) et Henri Renou (1837-1914) créent *Le Conte Vaudois*.

Le doyen Bridel (1757-1845) s'était très tôt soucié de la conservation du vieux langage, soit quelques années après l'interdiction de son utilisation décrétée en 1806; mais la parution post mortem de son *Glossaire du patois de la Suisse romande* ne fut publiée qu'en 1866, sous la houlette de Louis Favrat (1827-1893).

La renaissance de la langue provençale et la création du Félibrige, confortées par la publication de *Mireille*, ainsi que par sa traduction dans la plupart des langues européennes, avait donné de l'assurance aux défenseurs des langues parlées traditionnelles, ainsi qu'aux défenseurs de nos patois.

En avril 1907, le grand poète provençal répondant au patoisant vaudois Octave Chambaz, lui ayant fait part de sa tristesse à assister à la lente agonie du patois vaudois, le Maillanais le consolait par ces mots :

[...] *Ce que vous m'apprenez du dialecte vaudois est tristement intéressant, mais les regrets des esprits d'élite*

Dessin tiré de
l'Almanach de 1899.



valent mieux, pour les choses qui s'en vont, que l'indifférence des multitudes inconscientes du beau qu'elles portaient en elles. [...]

Son neveu et homonyme, Frédéric Mistral [1893-1968], ancien capoulié du Félibrige lui aussi, entretint toujours d'étroits rapports avec les patoisants romands; il avait été invité à la Fête des Vignerons de 1955, ainsi qu'à la 1ère Journée romande des patoisants de Bulle, en 1956, pour laquelle il était accompagné par son successeur à la tête du Félibrige, le professeur Charles Rostaing [1904-1999], titulaire de la chaire des Langues romanes de la Sorbonne.

Dans une lettre du 20 juin 1956, Frédéric Mistral, neveu, écrivait à Adolphe Decollogny (1886-1972), premier président de l'Association vaudoise des amis du patois [fondée à Savigny le 24 mai 1953], je le cite :

Cher Monsieur,

Je crois avoir, jadis, fait quelques rapprochements entre ce que vous nommez «patois» et notre langue provençale, et sauf erreur votre revue [«Le nouveau conteur vaudois et romand»] en fit état.[...] Mes amis Paul-Louis Mercanton [VD], Eugène Wiblé [GE], Paul Veillon [GE], René Burnand [VD], Henri Tanner [GE] et Henri Naef [FR], tous sòci du Félibrige, ne me contrediront pas, j'en suis sûr, si je souligne ici une fois encore après maintes occasions que j'eus de le faire en Provence et aussi en Suisse, l'étroite parenté qui nous lie. Et comment oublier les chers disparus Pierre Deslandes [VD], Jules Cordey (dit Marc à Louis) [VD], Henri Kissling [VD], tous sòci du Félibrige.[...]

Pour toutes ces raisons, il me paraissait important d'évoquer ici cet anniversaire du cent-cinquantième anniversaire de la parution de *Mireille/Mirèio*, dont la commémoration sera célébrée au long de cette année 2009.



2500 LANGUES SONT EN DANGER

ATS, *Le Nouvelliste*, 26 février 2009 (voir REVUE DE PRESSE p. 18)

« Quelque 2500 langues des 6000 langues parlées dans le monde sont en danger, a averti l'Unesco. Parmi elles figurent huit langues parlées en Suisse. Le nombre des idiomes menacés a été multiplié par 4 depuis la première publication de l'Atlas international des langues en péril, en 1996. En Suisse la langue la plus menacée est le franc-comtois (idiome du nord de la France et du Jura)... Le rhéto-romanche, le francoprovençal (Vaud), le lombard (Tessin et Grisons), le bavarois parlé à Samnaun (GR), le yiddisch et la langue tzigane Sinti sont considérés comme *en danger*, soit le 2e degré d'une échelle de 5. La langue alémanique est quant à elle *vulnérable* (1er degré sur 5). »